



[Base de connaissances](#) > [GED](#) > [Déposer un document](#) > [Comment déposer une nouvelle version de mon document ?](#)

## **Comment déposer une nouvelle version de mon document ?**

Matthew WRAY - 2026-05-18 - [Déposer un document](#)

Que ce soit un document codifié ou non codifié, il suffit de cliquer sur l'indice actuel du document et vous n'aurez plus qu'à attacher le nouveau fichier et valider.

Lorsqu'il s'agit d'un document non codifié, celui-ci hérite du même titre que l'ancienne version et de l'indice suivant (l'ancienne version du document se retrouve archivée).

Lorsqu'il s'agit d'un document codifié, celui-ci hérite de la codification de l'ancienne version ainsi que du nouvel indice (l'ancienne version du document se retrouve archivée).